

LE PROGRAMME SERVICES-CONSEILS 2023-2028 AU BAS-SAINT-LAURENT

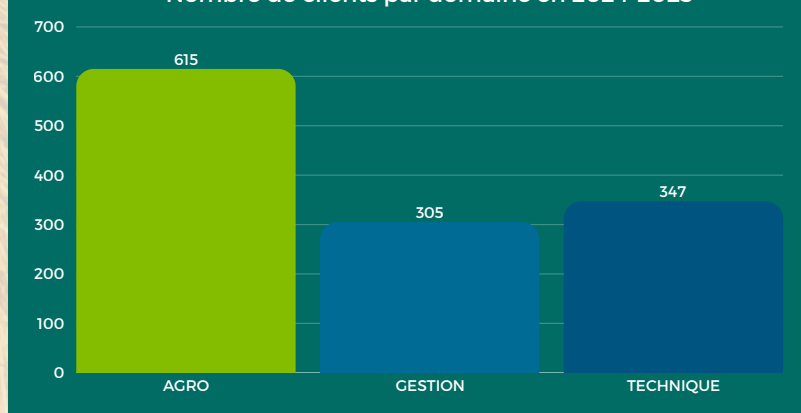
FAITS SAILLANTS 2024-2025



DE NOMBREUX UTILISATEURS DANS PLUSIEURS PRODUCTIONS AGRICOLES

- **925 entreprises agricoles et agroalimentaires** ont bénéficié d'aides financières du Réseau, soit **48 %** des entreprises.
- Le **taux d'utilisation varie de 30 % à 58 %** des entreprises selon les différentes MRC de la région.
- Les utilisateurs œuvrent dans différentes productions agricoles, végétales et animales, et quelques-uns sont des transformateurs-artisans.

Nombre de clients par domaine en 2024-2025



Il est possible d'utiliser des services-conseils dans différents domaines!

- **224 entreprises** ont utilisé des services-conseils dans **deux domaines**
- **62 entreprises** ont utilisé des services-conseils dans les **trois domaines**

- Les **priorités provinciales** (biologique et relève), donnant accès à un taux d'aide financière de 65 %, ont rejoint **331** entreprises agricoles.
- Les **priorités régionales** (certains diagnostics, plans de démarrage et de transfert, production ovine, bovine et caprine), donnant également accès à un taux d'aide financière de 65 %, ont rejoint **103** entreprises agricoles.



DE NOMBREUX DISPENSATEURS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

75 dispensateurs de services-conseils d'expertises variées ont desservi nos entreprises. C'est **93 % des utilisateurs de services-conseils qui ont travaillé avec des dispensateurs de la région**. Le Bas-Saint-Laurent a la chance d'avoir une offre de services-conseils de proximité. On compte chez-nous des conseillers spécialisés en agroenvironnement, en transfert de ferme, en gestion agricole, en commercialisation, en diverses productions animales et végétales, en ingénierie, en ressources humaines et en transformation alimentaire.



LE PROGRAMME SERVICES-CONSEILS 2023-2028 AU BAS-SAINT-LAURENT

FAITS SAILLANTS 2024-2025

DES AIDES FINANCIÈRES EN AUGMENTATION



Pour cette 2^e année du PSC 2023-2028 : **2,373 M\$ ont été versés** comparativement à 2,149 M\$ pour la 1^{re} année. Ceci a permis de financer des services-conseils individuels, des frais de déplacement de conseillers et des activités collectives.

- Plus de **2,237 M\$** versés en services-conseils individuels :
 - 48 % en agroenvironnement
 - 32 % en gestion
 - 16 % en technique
 - 4 % pour la collaboration interprofessionnelle
- Plus de **85 700 \$** versés en frais de déplacement des conseillers
- Plus de **50 500 \$** versés pour le financement des activités collectives

La collaboration interprofessionnelle

Un montant de **90 280 \$** a été versé pour soutenir la collaboration interprofessionnelle, ce qui représente une **augmentation de 71 %** par rapport à l'année précédente. Le nombre d'entreprises bénéficiaires est passé de 41 à **62**. Cette approche a été particulièrement prisée par les entreprises engagées dans une démarche de **transfert d'entreprise** et/ou de **développement durable**.

Rappelons que la collaboration interprofessionnelle réunit, autour des propriétaires, plusieurs conseillers aux expertises distinctes mais complémentaires, afin de faire progresser l'entreprise, maximiser les chances de réussite des projets et trouver des solutions adaptées aux enjeux identifiés. Le taux d'aide financière applicable aux dépenses admissibles est de **75 %**.

DES SERVICES-CONSEILS AU BAS-SAINT-LAURENT, IL S'EN OFFRE ET IL S'EN UTILISE!



Contactez-nous pour des informations sur les **services-conseils offerts**, les **aides financières disponibles** et du **référéncement de conseillers**! Le PSC s'adresse à toutes les entreprises agricoles et de transformation alimentaire artisanale, **peu importe la production**, et qu'elles soient en **démarrage**, en **vitesse de croisière** ou en processus de **transfert**.

Corine Pelletier, agr., directrice
T. 418 722-7440 | 1 866 680-1858

bsl@agricconseils.qc.ca | www.agricconseils.qc.ca

